

Déclaration de la délégation de l'Angola

96ème session du Conseil de l'OIM - Genève, 2 au 5 décembre 2008

Monsieur le Président,

- Excellence Monsieur le Directeur général
- Excellence Madame le Directeur Adjoint
- Excellence Madames, Messieurs, les Représentants Permanents

Permettez moi tout d'abord de réitérer nos félicitations au nom de mon pays pour votre élection à la Présidence de ces travaux et par la même occasion souhaité la bienvenue aux nouveaux membres observateurs.

Le phénomène migratoire s'est développé de façon considérable au cours des dix dernières décennies, en effet ce sont plusieurs millions d'hommes, des femmes et des enfants qui ont abandonné leurs régions, villages, provinces, localités et pays, bravant vent et marée de tout genre à la recherche des conditions économiques et sécurité pour certains, de meilleures conditions de travail pour les autres.

Plaçant ainsi la migration au cœur des préoccupations politiques des états membres, ainsi que celui de la communauté internationale qui devra intégrer cette question au centre de sa stratégie, contribuant à la réduction de la pauvreté et du développement, au vu de trouver les voies et moyens susceptibles de générer un meilleur équilibre dans la gestion rationnelle de ces phénomènes socioculturel, politique et économique.

La migration peut être un facteur positif pour le développement durable de tout nos états, car elle joue un rôle essentielle dans le processus économique et politique à l'échelle mondial.

Nous profitons de cette occasion pour réitérer notre reconnaissance au Directeur Général de l'OIM pour sa gouvernance, il en va de même pour Madame la Directeur Général Adjoint dont nous nous félicitons les services rendues pour la cause noble de la migration.

Nous voudrions aussi réitérer notre reconnaissance à l'OIM pour son aide aux Etats membres, aux communautés migrantes de façon à relever les nouveaux défis que nous impose le phénomène de la migration irrégulière.

Mais aussi, pour les conseils et les actions en matière d'investigation, coopération technique et le programme d'assistance technique et renforcement des capacités en faveur des pays en développements.

Concernant les volets renforcement des capacités, nous préconisons le développement et l'amélioration des capacités institutionnels nationales dans les domaines suivants:

- Développement socioéconomique de la migration
- Lutte contre l'immigration clandestine et illégale
- Programmes de retour volontaire, etc

Relativement au programme du budget 2009, nous réitérons notre attachement en faveur du principe de la croissance réelle zéro, que constituerai à notre avis, une sécurité pour l'exécution intégral des activités de l'OIM.

Je vous remercie de votre attention.